

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES EN CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

A. du 1-7- 2002. JO du 10-7-2002
NOR : MENE0201542A
RLR : 524-5
MEN - DESCO A4

Vu code de l'éducation, not. art. L. 311-1 à L. 311-3 et L. 311-5 ; D. n°90-179 du 23-2-1990 ; A. du 18-3-1999 mod. ; avis du CNP du 27-6-2000 ; avis du CSE du 6-6-2002

Article 1 - Le programme de l'enseignement de détermination de sciences économiques et sociales en classe de seconde générale et technologique est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Le directeur de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 2002
Pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche
et par délégation,
Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

Annexe

I - PRÉSENTATION

1 - Finalités et cohérence

L'enseignement de sciences économiques et sociales (SES) offert en classe de seconde, pluridisciplinaire, a pour objectif central d'ouvrir la culture des lycéens sur un ordre de réalités et de réflexions que leurs études antérieures ne leur ont permis d'aborder que de façon sommaire. Il vise aussi à les mettre en mesure de mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent, en tirant le meilleur parti de ce que leur apportent à ce sujet les divers moyens d'information et de communication. Dans cette perspective, il privilégie l'étude de la société française contemporaine. Pour atteindre cet objectif, cet enseignement associe les apports de différentes sciences sociales (économie, sociologie, histoire, science politique, etc.) dans la perspective d'établir dans ce champ disciplinaire les connaissances de base qui sont souvent en rupture avec les connaissances spontanées des élèves. Pour autant, il ne doit pas imposer de conclusions dogmatiques à l'étude de phénomènes susceptibles d'interprétations diverses. On donnera donc les premiers éléments d'une formation aux sciences sociales et à leurs démarches, en s'appuyant sur l'étude des faits économiques et sociaux.

Dans le cadre du programme, les professeurs exerceront leur liberté pédagogique pour organiser leur progression et définir les priorités qu'ils fixent à leurs élèves en matière d'objectifs, de contenus et de méthodes. La multiplicité et la diversité des données utilisables en SES exigent du professeur qu'il organise avec rigueur la progression des apprentissages des élèves. En raison de l'importance du travail sur documents dans cette discipline, il devra les guider dans la recherche de l'information, leur apprendre à s'interroger sur les sources et la construction des données comme à utiliser cette information dans des productions orales et écrites. Il devra enfin leur apprendre à se garder de toute caricature de la réalité économique et sociale qui nuirait à leur formation de citoyen confronté à des choix économiques et sociaux.

L'étude de l'environnement économique et social et de l'actualité doit aboutir à l'acquisition de savoirs

structurants et de savoir-faire. À cet effet, on s'appuiera sur le centre de documentation et d'information (CDI) et sur l'Internet, en s'aidant en particulier des ressources proposées par les sites nationaux et locaux du réseau du ministère de l'éducation nationale.

Dans la mesure où les grilles horaires réglementaires prévoient des activités par classe entière ou par demi-classe, il conviendra de réserver à chacune de ces modalités des pédagogies spécifiques. Des travaux pratiques, organisés en demi-classe, devraient privilégier l'acquisition de savoir-faire et favoriser le travail autonome des élèves ; les recherches personnelles ou en groupes et les techniques caractéristiques de la discipline, tels enquêtes et sondages, y trouveront naturellement leur place. Le contenu de l'enseignement de SES, les démarches mises en œuvre et la pratique des technologies de l'information et de la communication (TICE) contribuent au choix des élèves en matière d'orientation.

2 - Présentation du document

Deux éléments constituent le programme de la classe de seconde :

- un tableau en deux colonnes, présentant selon les traditions de la discipline :

. les thèmes du programme,

. les notions que les élèves doivent connaître, pouvoir préciser et utiliser ;

- des indications complémentaires à l'intention plus particulière des professeurs. Elles fournissent une grille de lecture indispensable à la mise en œuvre de ce programme, les attendus de ce programme et elles suggèrent des approches possibles ainsi que des appuis documentaires.

L'ordre de présentation des contenus de ce programme n'est pas contraignant. Dans le cadre de sa liberté pédagogique, chaque professeur organise sa progression selon sa classe et son projet.

II - PROGRAMME

PROGRAMME	NOTIONS QUE LES ÉLÈVES DOIVENT CONNAITRE, SAVOIR UTILISER ET PRÉCISER
1 - Introduction La démarche des sciences économiques et sociales	
2 - La famille : une institution en évolution	- Diversité des formes familiales - Relations de parenté - Ménage
3 - L'emploi : une question de société	
3.1 La population active	- Actifs / inactifs - Emploi salarié / non salarié, contrat à durée indéterminée / emplois précaires - Chômage
3.2 La classification socioprofessionnelle	- Catégories socioprofessionnelles
4 - La production : un espace de relations économiques et sociales	
4.1 La diversité des organisations et leurs objectifs	- Entreprise - Administration - Association
4.2 La production dans l'entreprise	- Facteurs de production (capital et travail) - Productivité du travail - Investissement - Valeur ajoutée
4.3 L'organisation du travail et les relations sociales dans les unités de production	- Organisation du travail - Contrat de travail - Représentation des salariés
5 - La consommation : une activité économique, sociale et culturelle	

5.1 Les ressources : revenus et crédit	<ul style="list-style-type: none"> - Revenus primaires - Revenus de transfert - Revenu disponible - Salaire
5.2 Consommation et mode de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Biens privés / Biens collectifs - Pouvoir d'achat - Niveau de vie - Effet de signe

III - INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Elles ont pour objectifs :

- de clarifier les orientations majeures de cet enseignement ;
- de délimiter le contenu des différents thèmes ;
- de suggérer, dans le respect de la liberté pédagogique des professeurs, des démarches, des outils et des indications quant à l'importance relative à donner aux principales parties de ce programme, dans l'affectation de l'horaire disponible.

1 - Introduction : la démarche des sciences économiques et sociales

(durée indicative : 1 semaine)

Cette introduction permettra de montrer, à partir d'un exemple, comment les notions du programme doivent faire l'objet d'approches économiques, sociologiques, historiques et politiques qui sont complémentaires.

2 - La famille : une institution en évolution

(durée indicative : 4 à 5 semaines)

L'étude de la famille devrait permettre aux élèves de relativiser leurs propres représentations de la famille et de comprendre son évolution.

On montrera, sans développements approfondis puisque cette question sera reprise en classe de première, que la famille est une instance de socialisation. Il s'agit simplement de faire comprendre que le processus de socialisation est plus une interaction qu'une inculcation.

On introduira l'idée de reproduction sociale à travers, notamment, l'étude de l'homogamie. Ce sera l'occasion d'expliquer ce qu'est une démarche sociologique et de montrer qu'elle n'induit aucun déterminisme social.

On montrera enfin que la famille est aussi un lieu de production, de consommation et d'échanges. Les aspects strictement démographiques de la famille ne seront pas abordés pour eux-mêmes mais peuvent faire l'objet d'un travail en commun avec le professeur d'histoire-géographie.

Cette étude permettra une première approche des outils généraux (pourcentages, indices élémentaires, tableaux croisés, graphiques) et un apprentissage de la lecture critique d'un texte. Dans le cadre des travaux pratiques, on pourra utiliser avec les élèves des tableurs graphes qui permettent le traitement de données économiques et sociales (calculs sur des tableaux statistiques et représentations graphiques), des banques de données économiques et sociales en ligne ou non, ainsi que des supports audiovisuels.

3 - L'emploi : une question de société

(durée indicative : 6 à 7 semaines)

L'étude de l'emploi comme l'une des questions centrales de notre société devrait permettre aux élèves de mieux en comprendre les enjeux.

3.1 La population active

La définition et la mesure de la population active permettront de distinguer actifs et inactifs et de prendre en compte l'évolution de l'activité féminine. A l'aide d'exemples, on montrera que le travail et l'emploi ne sont pas synonymes. On signalera également la difficulté croissante à définir les contours de l'emploi. La notion d'emplois précaires sera présentée sans que cela conduise à confondre la tendance à l'augmentation de ceux-ci et la place qu'ils tiennent réellement dans l'emploi total. La

présentation du chômage aura pour objectif de souligner la diversité de ses formes et les inégalités devant son risque. On n'insistera pas sur des aspects techniques tels que la distinction entre critères Bureau international du travail (BIT) et Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Sur les causes du chômage, sans éluder des explications sans doute nécessaires face aux interrogations des élèves, le professeur veillera à éviter toute présentation théorique qui exigerait des développements inaccessibles à des élèves de seconde. On se limitera à une première approche de la complexité du phénomène.

3.2 La classification socioprofessionnelle

Pour rester dans le cadre de l'horaire imparti, l'étude de la mesure et de la classification de la population active se limitera à une présentation de la nomenclature INSEE des catégories socioprofessionnelles ; la classification en secteurs d'activités n'a pas été retenue. On présentera de manière simplifiée la grille actuelle des professions et catégorie socioprofessionnelles (PCS). Quelques exemples permettront de montrer que les catégories sont construites en combinant plusieurs critères.

Ce thème sera l'occasion d'entraîner les élèves à l'usage d'outils généraux (pourcentages, indices élémentaires, tableaux croisés, graphiques). Il conviendra de privilégier en travaux pratiques l'usage de la presse, de tableurs grapheurs et de l'Internet.

4 - La production : un espace de relations économiques et sociales

(durée indicative : 9 à 10 semaines)

La production sera étudiée comme espace de relations économiques, à la fois créatrices de richesses et de rapports sociaux.

4.1 La diversité des organisations et de leurs objectifs

Il s'agira de définir la production en tant qu'activité socialement organisée et de distinguer production et non-production (par exemple la production domestique n'est pas reconnue par la comptabilité nationale). À cette occasion, le lien pourra être fait avec la distinction actif / inactif. On montrera à partir d'exemples que, si le profit est l'objectif essentiel de l'activité des entreprises, administrations et associations ne fonctionnent pas selon la même logique.

On mentionnera l'existence d'entreprises de tailles diverses, d'entreprises individuelles et de sociétés. Dans le cadre des travaux pratiques, on pourra demander aux élèves de mener des observations d'organisations (recueil de données, analyse, etc.) pouvant aboutir à des dossiers, exposés, etc. réalisés en groupe. Ces travaux pourront prendre la forme d'enquêtes, de recherches sur l'Internet (sites d'entreprises), sur cédéroms ou à partir de malettes pédagogiques.

4.2 La production dans l'entreprise

À partir d'exemples, on montrera la complémentarité et / ou la substituabilité des facteurs de production. On mettra en relation les notions de combinaison productive, de productivité et d'investissement. On pourra analyser les effets de l'investissement sur l'emploi. Il s'agira d'un premier exemple de construction d'un raisonnement économique. La valeur ajoutée sera présentée en tant que constituant une ressource dont l'étude se poursuivra avec la consommation. On évitera tout développement sur la comptabilité nationale, mais on pourra attirer l'attention des élèves sur les questions que pose le partage de la valeur ajoutée.

4.3 L'organisation du travail et les relations sociales dans les unités de production

On présentera les principales organisations du travail (taylorisme, post-taylorisme). On reliera ces modes d'organisation aux relations de travail (conditions de travail, conflits, négociations, syndicats). Des cas relevés dans la presse, dans des réalisations cinématographiques ou audiovisuelles (documentaires ou fiction) pourront être travaillés dans le cadre des travaux pratiques.

5 - La consommation : une activité économique, sociale et culturelle

(durée indicative : 8 à 9 semaines)

L'étude de la consommation cherchera à intégrer les dimensions économiques, sociales et culturelles qui influent sur le comportement de consommation.

5.1 Les ressources : revenus et crédit

On montrera d'abord brièvement que les revenus primaires sont issus du partage de la valeur ajoutée. L'étude des ressources se fera dans le cadre de l'unité de consommation qu'est le ménage. On soulignera les inégalités de revenus primaires pour introduire la notion de système redistributif. On rappellera enfin que les revenus vont permettre la consommation et l'épargne. Dans le souci de ne pas alourdir le programme, l'épargne et le profit ne feront pas l'objet de développements particuliers. Il ne s'agit pas non plus de faire une étude du crédit : si le crédit apparaît dans le titre de cette partie,

c'est seulement pour donner l'occasion de montrer que le crédit apporte aux ménages des ressources qui ne sont pas des revenus ; on pourra le souligner à travers le phénomène du surendettement. Ici encore les tableurs et les banques de données économiques et sociales sur supports numériques s'avéreront très utiles, notamment dans le cadre des travaux pratiques.

5.2 Consommation et mode de vie

L'influence des revenus, du patrimoine, de la mode, des media et de la culture sur les comportements en matière de consommations individuelles et collectives sera mise en évidence à travers des exemples. Il conviendra d'expliquer aux élèves que le niveau de vie intègre non seulement le niveau de consommation individuelle mais aussi les consommations collectives. L'effet de signe permettra d'aborder les dimensions symboliques de la consommation.

L'étude de cette partie sera une nouvelle occasion de montrer l'importance des savoir-faire en matière de traitement de l'information statistique ainsi que d'initier les élèves aux techniques de l'enquête, avec les tableurs et les logiciels de dépouillement d'enquêtes.

SUGGESTIONS COMPLÉMENTAIRES

Au fur et à mesure de l'avancement du programme, par exemple à l'occasion de l'étude de la production, puis des ressources et enfin de la consommation, le professeur pourra faire construire aux élèves un circuit économique élémentaire qu'il présentera comme une des représentations possibles du réel économique.

De même, par exemple à l'occasion de l'étude de la famille ou de l'organisation du travail ou des revenus, le professeur, en évitant de se lancer dans une étude spécifique, pourra faire percevoir aux élèves l'existence d'instances de pouvoirs qui encadrent la vie sociale à différents niveaux.

SAVOIR-FAIRE APPLICABLES À DES DONNÉES QUANTITATIVES

L'enseignement des sciences économiques et sociales en classe de seconde devrait être l'occasion de maîtriser les savoir-faire suivants, ce qui implique à la fois calcul et lecture (c'est-à-dire interprétation) des résultats. Les calculs ne sont jamais demandés pour eux-mêmes, mais pour exploiter des documents statistiques travaillés en classe.

- Calculs de proportion et de pourcentages de répartition.
- Moyenne arithmétique simple et pondérée, médiane.
- Lecture de représentations graphiques : diagrammes de répartition, représentation des séries chronologiques.
- Mesures de variation : coefficient multiplicateur, taux de variation, indice simple.
- Lecture de tableaux à double entrée.
- Évolution en valeur/en volume.

B.O.hors-série n° 6 du 29 août 2002